Nieurlet Infos n°21

09/2019

Vie Communale

Rentrée scolaire 2019 : 79 Élèves

Classe de Mme LEFEBVRE 28 élèves (15 CE2 - 5 CM1 - 8 CM2), Mme LECOESTER 22 élèves (11 CP - 11 CE1), Mme RENARD 29 élèves (6 TPS-8 PS-7 MS- 8 GS).

Merci à la boulangerie « Aux délices des Flandres » de Nordpeene qui a offert gracieusement aux enfants de l'école une brioche à la rentrée, pour la deuxième année consécutive.

Horaire garderie : 7 h 30 8 h 50 et 16 h 30 18 h 30 à l'espace périscolaire près de la Médiathèque. (inscription en mairie, imprimés téléchargeables sur le site de la commune)

FESTIVITES DE LA DUCASSE :

Cette année le soleil était au rendez-vous ! Vous avez été nombreux, plus de 200 personnes, à assister au concert gratuit offert par la Municipalité le samedi soir et applaudir le groupe des **Lez'ards MoniQue.**

Photo Marine DENIS

Photo M SPETER

Le dimanche, c'est sous un soleil de plomb, que les géants, les majorettes et les harmonies ont défilé. **Merci à vous tous d'être venus si nombreux , merci à tous les bénévoles.** (les photos prises lors de ces festivités sont sur le site de la commune : nieurletmairieinfo.fr).

Photo Henri Marciszak

CAJ : Centre Aéré 2019 , un bon cru également ! 85 Enfants y ont participé. Au programme de ces 4 semaines : jeux, activités manuelles, activités sportives et de plein air, sorties vélo, ateliers gourmands et créatifs, camping à Arques pour les plus grands (stage tir à l'arc organisé avec le concours des Francs Archers d'Audomar), sortie à Dennlys Parc, Zanziboum, Bal Parc , Olhain et Bellewaerde.

Prochain centre : du 21 au 25 octobre

Mairie de Nieurlet 03.21.88.33.92 – Courriel : nieurlet.mairie@orange.fr

Site *https://www.nieurletmairieinfo.fr* *nieurletinfo@gmail.com*

IPNS (ne pas jeter sur la voie publique) - 09/2019

CAJ : le lundi 1er juillet, clôture de la saison à la salle polyvalente pour le judo club nieurlétois. Entourés par les bénévoles de l'association CAJ Nieurlet, les trente trois adhérents présents sur le tatami ont été récompensés. Douze jeunes ont participé au challenge « vitalité interclubs ». Ce challenge prend en compte l'assiduité, les progrès réalisés, les débuts en compétition. Noa Bonnaillie remporte le trophée, Emma Dereudre et Loïc Barriot complètent le podium. Henri Marciszak

Inscriptions pour la prochaine saison à partir du lundi 16 septembre, reprise le lundi 23 septembre. Les personnes intéressées pour rejoindre le club peuvent contacter Danièle Morel, présidente de l'association, au 03.21.88.81.43.

Dernière délibération consultable en mairie ou sur le site internet de la commune https://www.nieurletmairieinfo.fr - CM du 20 JUIN 2019

Usages Numériques - Recomposition des Organes Délibérants des EPCI - Retrait du SIDENSIAN de la commune d'AUXI LE CHATEAU –Comité Syndical du 22 mars 2019 - Avis sur le projet de PLUI arrêté par le Conseil Communautaire le 21 mars 2019 - Modification des statuts de la CCHF: habilitation statutaire en matière de prestations de service au profit des communes- Fixation des prix pour les festivités -Fixation des gratifications aux médaillés - Fixation des prix pour le concours des jardins fleuris et des potagers - Subventions aux associations - Attribution d'une subvention à la Commune de SAINT-MOMELIN.

DOSSIER « SECHERESSE » Note d'information relative à l'arrêté du 16 juillet 2019, publié le 9 aout 2019, au journal officiel ne reconnaissant pas l'état de catastrophe naturelle à la commune de Nieurlet, pour la sécheresse de l'année 2018

Effectivement, nous avons eu la désagréable surprise de constater, lors de la lecture du journal officiel, que notre commune ne bénéficiera de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dégâts occasionnés par les mouvements de terrain consécutifs à la sècheresse et à la réhydratation des sols de l'année 2018.

A présent, nous avons la possibilité de contester cet arrêté, par le dépôt d'un recours au tribunal administratif de Lille. Cette démarche avait été envisagée, conjointement, avec les communes voisines, ayant aussi essuyé un refus de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Toutefois ce recours, auprès du tribunal administratif, n'est recevable que s'il est réalisé de façon individuelle. La commune de Nieurlet déposera donc son recours de contestation, auprès du tribunal administratif de Lille, avant le 9 octobre 2019.

Pour l'année 2019, nous enregistrons de nouveaux cas de dégradations de biens immobiliers. Si vous êtes aussi concernés par des fissures dans vos biens immobiliers, pourriez-vous nous faire parvenir des photos avec des explications de votre sinistre ?

Une nouvelle demande de reconnaissance de catastrophe naturelle sera établie et transmise à la préfecture du Nord, pour la sécheresse 2019. Régis VERBEKE

À la rentrée, pensez aux aides régionales ! Faites votre demande.

Aide au transport : si vous habitez à plus de 20 km de votre lieu de travail et vous n'avez pas d'autre choix que d'utiliser votre véhicule pour vous y rendre. Bénéficiez d'une aide régionale au transport de 20 € par mois.

Convertissez votre voiture au bioéthanol

Roulez moins cher et plus propre ! La Région Hauts-de-France prend en charge un tiers du coût de l'installation d'un boitier bioéthanol, dans une limite de 300 euros TTC, sans plafond de ressources pour le bénéficiaire. Un boitier bioéthanol coûte entre 790 et 1 090 €, (selon le véhicule). Avec le bioéthanol, on consomme en moyenne entre 10 et 15 % de plus, mais après on compense sur le prix à la pompe. En moyenne, le litre de bioéthanol (E85) coûte 0,65 € contre 1,50 € pour l'essence. L'investissement pour l'installation du boitier est rentabilisé à partir de 15 000 km.

Aide à la garde d'enfants : Avec l'aide à la garde d'enfants, la Région Hauts-de-France propose un dispositif pour soutenir ceux qui travaillent. Les demandes et renouvellements des demandes pour 2019-2020 sont possibles dès début septembre. D'un montant de 20 €/enfant et par mois pour une famille en couple (soit 220 € par an), et de 30 € / enfant et par mois pour une famille monoparentale (soit 330 €/an), l'aide est réservée aux parents d'enfants de moins de 3 ans non-scolarisés.

Lycéens, apprentis, avez-vous pensé à votre carte Génération 2019-2020 ?

Nouveaux lycéens et apprentis : les inscriptions pour obtenir votre carte Génération #HDF 2019-2020 sont ouvertes, faites votre demande en ligne. Si vous étiez déjà détenteur de la carte, le renouvellement se fait automatiquement. la carte Génération #HDF a été créée par la Région Hauts-de-France. Elle permet, en début d'année scolaire, de financer l'acquisition des manuels scolaires et des équipements professionnels nécessaires à la scolarité ou l'apprentissage. Pour les lycéens des filières générales, technologiques et professionnelles, cette aide atteint 100 euros la première année et 55 euros les années suivantes. Pour les apprentis qui démarrent une formation ainsi que les élèves intégrant une école de production, l'aide est de 200 euros lors de la première année de cycle de formation. Cette spécificité permet aux apprentis d'acheter le matériel professionnel nécessaire à leur scolarité. La carte Génération #HDF donne aussi accès, toute l'année, à plein de bons plans…

Rénovez votre logement : Isolation, toiture, radiateurs intelligents… faites des économies d'énergie ! La Région vous aide à financer vos travaux de rénovation énergétique : jusqu'à 3 000 euros. Le Pass Rénovation est une expérimentation initiée par la Région. Pour être informé et conseillé, rendez-vous dans un des Espaces info énergie des Hauts-de-France. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la conseillère en économie d'énergie qui vous reçoit sur rendez-vous dans les locaux de la CCHF situés : 468 rue de la Couronne de Bierne à Bergues. Permanences dans les communes d'Hondschoote, Watten et Wormhout sur rendez-vous au 03 59 61 15 07.

PAS DE SUBVENTION VAE (vélo à assistance électrique) à la CCHF :

il n'existe pas au sein des services de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre de dispositif de subvention à destination des habitants du territoire ayant fait l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

TRAVAUX VOIRIE : Route de Saint-Momelin, vous vous demandez certainement pourquoi elle n'a pas été goudronnée entièrement. Tout simplement parce qu'une partie était du ressort de Noréade, et que l'autre partie est du ressort de la CCHF. La partie restante jusqu'à l'endroit où sera construite la future station d'épuration sera goudronnée très prochainement.

Autres travaux : Nouvel éclairage au croisement rue du ham, pour le chemin des culottes (en cours). A l'école : rénovation de la salle d'ABCD, de nouveaux bancs pour la cour, un nouveau panneau devant l'école. Il est prévu prochainement l'installation de jeux pour les enfants de 4 à 14 ans à l'embarcadère municipal.

VOUS VOULEZ APPRENDRE A JOUER UN INSTRUMENT DE MUSIQUE ?

L'**E**cole **I**ntercommunale de **M**usique de la CCHF propose 6 centres d'enseignement dont un à Bollezeele Espace Jules Dehaene Tél 06 11 88 60 90 un à Watten Groupe Brachet Rue de la victoire Tél : 06 60 64 76 81. (voir flyer sur le site de la commune)

Le Connecti'Bus sur Nieurlet

sera devant la salle Polyvalente

Le vendredi 4 octobre de 9 h 45 à 11 h 45

le lundi 25 novembre de 13 h à 15 h

Deux conseillers emploi et formation

vous y attendent

AU CLIC DES MOULINS DE FLANDRE : Possibilité pour les séniors d'assister à des stages auto-école, ateliers prévention, informatique... **Renseignements au 03 28 62 83 68** (Flyers sur le site de la commune)

La Médiathèque : Permanence assurée **le mercredi de 15 h à 17 h le vendredi de 15 h 45 à 18 h** par des bénévoles.

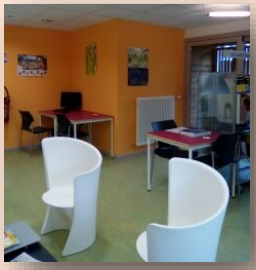

Rappel : un poste informatique est à votre disposition durant les heures d'ouverture (nous pouvons vous accompagner, si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, renseignez-vous auprès de nos bénévoles).

Horaires d'ouverture de la Mairie

TEL. 03.21.88.33.92

les lundis et jeudis : 13 h 30- 18 h
les mardis et vendredis : 8 h 30 - 12 h

Des permanences sont assurées les lundis et jeudis de 16 à 18 h par le Maire

le samedi : 9 à 10 h par le 1er adjoint

(ou sur rendez-vous)

La distribution colis des Ainés se fera le Mercredi 18 décembre.

Ce colis est remis à partir de 65 ans si vous êtes seul (e) ou à partir de 70 ans (si vous êtes en couple)

Quelques dates…

Dimanche 20 octobre repas des ainés
Dimanche 10 novembre la St Martin
Lundi 11 novembre Armistice
Dimanche 24 novembre repas de la St Eloi.
Samedi 30 novembre Marché Noël (NSL)
6 et 7 décembre Téléthon
Vendredi 13 décembre Marché Noël (Ecole/APE)

Comité de Rédaction : La Commission Information & Culture

nieurletinfo@gmail.com *IPNS Ne pas jeter sur la voie publique*